

x

x

x

AFFAIRE N°2. - vœu en faveur du maintien au Centre Hospitalier Départemental de Bellepierre du service de Pneumo-Phtisiologie.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Il est actuellement question de supprimer le service de Pneumo-Phtisiologie du C.H.D. de Bellepierre pour le transférer au Sanatorium du TAMPON. Or, les statistiques publiées en annexe montrent que plus de la moitié des personnes hospitalisées dans ce service viennent de SAINT.DENIS et les trois-quarts de la région du Vent.

Cette transformation présente donc une perturbation considérable pour nos administrés, quand ce ne serait pas un danger.

Je vous invite donc à manifester votre désapprobation et votre refus de ce projet et à alerter les instances compétentes pour que ne soit pas prise une décision conforme à la logique et à la sagesse.

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je vous sou mets le rapport dont lecture vient de vous être donnée.

Nous pouvons voter dans le sens de ce vœu car il est évident que les gens qui sont ici devraient aller au Tampon pour se faire soigner donc ce sera les condamner à ne plus revoir leur famille. En sens inverse, les malades sont moins nombreux et ils peuvent aller se faire soigner au sanatorium du Tampon.

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix, le rapport ci-dessus.

ADOpte A L'UNANIMITE.

x

Vu

Saint-Denis, le 10 juin 1975

Pour le Préfet

Le Secrétaire Général

Signé: J. P. PROUST

Pour copie certifiée conforme

Le Directeur des

Finances et des

Collectivités locales

P. GIANNI